

vie honorable. Il fait aujourd'hui l'orgueil et la joie de sa famille.

La Rose.

PROPRIÉTÉS DES ROSES.

Les propriétés médicales des roses sont aujourd'hui très bornées ; mais les anciens leur ont attribué de grandes vertus. Les Grecs, les Romains et les Gaulois employaient les roses dans une infinité de remèdes.

Au temps d'Athénée, le persil, le lierre, le myrte et les roses, passaient pour dissiper les vapeurs du vin, et les buveurs ne manquaient pas de faire un grand usage des dernières.

Les parfums des roses pris à Capoue, remettaient, dit-on, l'estomac fatigué d'un grand repas.

La rose de l'églantier est celle qui a joui de la plus grande réputation. Elle est éminemment astringente. Hoffman prétend qu'elle est spécifique dans la pleurésie. Paracelse range cette rose avec les fleurs du genévrier, l'ellébore, la valériane et la mélisse, parmi les plantes propres à prolonger la vie. La poudre jaune qui couvre les étamines, est, selon Wedelius et Hagendorf, un soufre végétal volatilisé qui a bien des vertus. Cardilucius recommande les fruits, en gargarisme dans l'inflammation du gosier ; ces mêmes fruits, purgés de leur graine et de leur duvet, sont excellents pour tempérer l'ardeur de la bile. L'éponge qui croît sur l'églantier était aussi d'un grand usage dans la médecine : selon Helvétius, elle est bonne pour calmer les douleurs de tête, soit qu'on s'en serve intérieurement ou extérieurement. Quelques auteurs, tels que Simon Paulli, Sennert et plusieurs autres, prétendent qu'elle a quelques vertus somnifères et hypnotiques ; Willis s'en sert pour arrêter le crachement de sang ; Hoffmann, pour calmer la frénésie. Zuverfer et Sérapion nous assurent que le petits vers qu'on trouve pendant l'automne et l'hiver dans cette éponge, sont un remède spécifique contre l'épilepsie. Rambert Dodonée, Jean-Baptiste Potta, Tragus, Césalpin, et quantité d'autres, nous donnent la racine de l'églantier pour un spécifique contre la rage et l'hydrophobie. Ce remède est tiré de l'histoire naturelle de Pline, et l'on voit, par ce qu'en dit cet auteur, que c'est un remède que les dieux ont révélé aux hommes dans les songes.

La rose pâle fournit un purgatif très doux. Plusieurs auteurs croient que cette vertu purgative consiste dans les particules volatiles odoriférantes, ou dans un sel volatil sulfureux qui s'échappe très facilement par la coction ; mais l'expérience détruit cette assertion, puisque les feuilles sèches de ces mêmes roses sont encore purgatives si on en fait une décoction.

La rose rouge ou de provins, est astringente et cordiale. On prépare avec elle une teinture en usage dans la dysenterie. Un docteur Anglais a constaté la présence du fer dans les pétales des roses rouges, et il attribue à celle d'une très faible partie de ce métal

la vertu médicinale assignée à l'infusion des roses.

La rose blanche, d'après tous les auteurs, est astringente. On estime son eau distillée pour adoucir l'ophtalmie ou inflammation des yeux.

Du temps de Philippe-le-Bel, l'eau de roses était regardée comme un cordial, mêlée sans doute à des plantes aromatiques ; elle servait, ainsi qu'au temps de Charlemagne et de l'empereur Alexis, à prévenir les défaillances.

La rose musquée est purgative au suprême degré. Il y a des paysans qui se sont purgés en mangeant une ou deux de ces roses à jeun. Une dame romaine, ayant fait usage de ce purgatif, faillit en mourir. Les étamines, le calice, le fruit et les semences ont des vertus astringentes.

Les roses sont employées en cataplasmes et en fomentations comme vulnéraires, astringentes et fortifiantes.

La conserve de roses a été longtemps célèbre contre la phthisie.

Le miel rosat est un excellent détersif ; il s'emploie pour guérir les aphtes de la bouche et les ulcères de la gorge.

On se sert du vinaigre rosat contre les maux de tête produits par la vapeur du charbon ou par l'ardeur du soleil. On trempe des linges dans ce vinaigre et on les applique sur la tête.

Le Castor.

Dans ses hardis travaux le peuple des castors
Étale de l'instinct les plus riches trésors.
L'éléphant dans les bois, et le castor dans l'onde,
Sont tous deux à jamais l'étonnement du monde.
S'il n'a point cette trompe, organe merveilleux
Dont ce noble animal a droit d'être orgueilleux
Quatre dents, ou plutôt quatre terribles scies
Qu'en un tranchant acier la nature a durcies.
Et sa queue aplatie, et ses agiles doigts,
Voilà de ses travaux les instruments adroits.
D'autres les ont vantés, d'autres ont su décrire
Tous les grands monuments de leur petit empire :
Ces arbres renversés, façonnés avec art,
De leur digue à la vague opposant le rempart ;
Des écluses, des ponts l'habile architecture,
Des voûtes, des cloisons la solide jointure ;
Ces soins si prévoyants, cet art si merveilleux,
Accommodés aux temps, appropriés aux lieux ;
Cette Hollande enfin, et cette humble Venise
Sur ses longs pilotis solidement assise.
L'étranger, retrouvant l'homme dans le castor,
Le voit, s'étonne, rêve et le regarde encor.

DELILLE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Prix de l'abonnement pour tout le Canada : \$2 par an ; \$1 pour six mois ; en dehors du Canada \$2 50c. par an.

L'abonnement est pour un an ou pour six mois et date du 1er Janvier et du 1er de Juillet. Tout ce qui regarde la Rédaction et l'Administration doit être adressé franco à MM. les Éditeurs de l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial, Boîte 85, Bureau de Poste, Montréal.

On s'abonne chez M. Jean Thibaudan, au Cabinet de Lecture paroissial, rue Notre-Dame, et chez MM. Plinguet et Cie., Imprimeurs.

Imprimé par Plinguet & Cie., 26, rue St. Gabriel.